



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil municipal tenue le **11 mars 2025**, à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #4 - Julie Rodrigue
Siège #5 - Daniel Poirier
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Danielle Boulet
Siège #2 - Bruneau Hébert
Siège #3 - Richard Grenier

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Gendron.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur le maire de la municipalité de Nantes. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et greffier-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

25-03-85

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 - Adoption du procès-verbal des séances
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - ADMINISTRATION
 - 5.1 - Autorisation de faire une entente avec la ville de Lac-Mégantic pour l'entretien d'une clôture
 - 5.2 - Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) le 25 au 27 septembre 2025
 - 5.3 - Plan de gestion des actifs pour l'eau potable
 - 5.3.1 - Offre de service de gestion d'actifs - Eau
 - 5.4 - Camp de jour - Enjeux
 - 5.5 - Demande d'aide financière au "Fonds au bénéfice de la communauté de Lac-Mégantic"
 - 5.6 - Service de destruction des documents
- 6 - SERVICE INCENDIE
 - 6.1 - Dépôt du rapport du directeur en incendie
- 7 - SERVICE DE VOIRIE
 - 7.1 - Travaux de remplacement d'un ponceau sur le rang de la Languette
 - 7.2 - Formation abatage d'arbre (CNESST) pour le service de voiries de la municipalité de Nantes et la municipalité de Stratford
 - 7.3 - Traçage des lignes à la municipalité
- 8 - SERVICE D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES
 - 8.1 - Dépôt du rapport annuel (2024) de l'opérateur en eaux usées



N° de résolution
ou annotation

- 9 - SERVICE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE ZONAGE
 - 9.1 - Projet des haltes routières pour les voyageurs
 - 9.2 - Aide potentielle de la MRC pour la mise aux normes des bandes riveraines des lacs et cours d'eau
 - 9.3 - Appui à l'Association des riverains du lac Whitton pour le projet d'étude des moules au lac Whitton
 - 9.3.1 - Demande financière pour le projet d'étude des moules au lac Whitton
 - 9.4 - Avis de motion - règlement numéro 518-25 modifiant le règlement de zonage
- 10 - PRÉSENTATION DES COMPTES
 - 10.1 - Adoption des comptes
- 11 - RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
 - 11.1 - Dépôt du rapport des activités financières au 11 mars 2025
 - 11.2 - Rapport des dépenses autorisées au registre du D.G. au 11 mars 2025
- 12 - RAPPORT DU MAIRE
- 13 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS
- 14 - COMPTE RENDU DES COMITÉS ET AUTRES
 - 14.1 - Demande d'autorisation de passage pour l'événement Tour Paramédic Ride Québec - 27 septembre 2025
 - 14.2 - Organisation du service d'animation (SAE)
 - 14.3 - Demande d'autorisation de passage pour l'événement Tour de Beauce du 11 au 15 juin 2025
 - 14.4 - Organisation d'une conférence sur la sensibilisation à la cybercriminalité et la fraude
 - 14.5 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
 - 14.6 - Renouvellement de l'adhésion au conseil sport loisir de l'Estrie 2025-2026
- 15 - DONS ET COMMANDITES
 - 15.1 - Demande de commandite - SPRINGHILL FEST - Steffy Gendron
 - 15.1.1 - Autorisation pour la vente, la distribution d'alcool et rassemblement au 2121, route 161
 - 15.2 - Sollicitation pour l'organisation du gala méritas de la Polyvalente Montignac
 - 15.3 - Journée de l'agriculture
 - 15.4 - Condoléances au député fédéral monsieur Luc Berthold pour la perte d'un membre de sa famille
 - 15.5 - Don à l'organisme "JEVI"
- 16 - QUESTIONS DIVERSES
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, **appuyée par** monsieur Daniel Poirier, que l'ordre du jour soit adopté avec les insertions suivantes :

5.6 - Service de destruction des documents

14.5 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

14.6 - Renouvellement de l'adhésion au conseil sport loisir de l'Estrie 2025-2026

15.5 - Don à l'organisme "JEVI"



N° de résolution
ou annotation

25-03-86

25-03-87

25-03-88

15.01.01 - Autorisation pour la vente, la distribution d'alcool et rassemblement au 2121, route 161

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Adoption du procès-verbal des séances

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 février 2025 et de la séance extraordinaire du 4 mars 2025 dernier ont été remises à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Par ce motif et sur la proposition de madame Julie Rodrigue, appuyée par monsieur Daniel Poirier et à l'unanimité des élus présents, les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 février 2025 et de la séance extraordinaire du 4 mars 2025 sont approuvés tels qu'ils apparaissent au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Autorisation de faire une entente avec la ville de Lac-Mégantic pour l'entretien d'une clôture

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Canada impose à la municipalité de Nantes un projet de construction d'une voie ferroviaire sur une partie du territoire de la municipalité de Nantes;

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes a demandé au gouvernement des réponses à ses demandes sans aucun résultat;

ATTENDU QUE la ville de Lac-Mégantic par sa correspondance du 13 février 2025 demande à la municipalité d'accepter une entente afin de légitimer la ville à faire des travaux d'entretien d'une clôture appartenant à "Le Club de motoneige de Lac-Mégantic" et le "Club de moto tout terrain de la chaudière" en-cas où, les clubs n'agissaient pas à leurs obligations d'entretien de la clôture;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter que la ville de Lac-Mégantic procède à l'entretien de la future clôture de sentier du VHR adjacent de la voie ferrée sur le territoire de la municipalité de Nantes, comme présenter dans le courriel daté du 25 février 2025, et ce, si le "Club de motoneige de Lac-Mégantic" et le "Club de moto tout terrain de la chaudière" n'agisse pas à leurs obligations;

QUE Le maire de Nantes, Daniel Gendron, et le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Ali Mohammed Ayachi, sont habilités à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente au nom et pour le compte de la municipalité de Nantes.

5.2 - Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) le 25 au 27 septembre 2025

ATTENDU QUE la Fédération municipale du Québec (FQM) organise un congrès entre le 26 et le 28 septembre 2024;

ATTENDU QUE cet événement est une opportunité pour les élus de prendre les connaissances des diverses nouveautés en matière d'éthique, de législation et des projets dans diverses municipalités au Québec;



N° de résolution
ou annotation

25-03-89

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, appuyé par monsieur Daniel Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents, que le directeur général procède à l'inscription et payer les frais pour le congrès de la FQM qui se déroulera à la ville de Québec entre le 25 et le 27 septembre 2025 pour les élus suivants :

- Monsieur Daniel Gendron, maire de la municipalité;
- Madame Julie Rodrigue, conseillère municipale du district 4;
- Monsieur Richard Grenier, conseiller municipal du district 3;
- Madame Lynda Bouffard, conseillère du district 6.

QUE le directeur général est autorisé à procéder aux réservations des hébergements nécessaires des élus et ainsi qu'au paiement des frais d'hébergement, de subsistance et de transports pour les élus qui sont inscrits et sur présentation des factures à l'exception des produits alcoolisés.

5.3 - Plan de gestion des actifs pour l'eau potable

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Nantes reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Municipalité et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu ;

CONSIDÉRANT QUE Municipalité a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (ministère) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

CONSIDÉRANT QUE la Démarche de gestion des actifs municipaux offre un cadre structuré et des principes clairs pour les actifs ;

CONSIDÉRANT QUE le PGA maximise l'efficacité des ressources humaines et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales ;

II EST RÉSOLU par madame Lynda Bouffard, appuyé par Daniel Poirier, et résolu

QUE la municipalité s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;

QUE la municipalité s'engage à transmettre, au Ministère au plus tard le 31 décembre 2025, le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier ;

QUE le Conseil municipal approuve le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

25-03-90

5.3.1 - Offre de service de gestion d'actifs - Eau



N° de résolution
ou annotation

25-03-91

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes a fait un appel d'offres sur invitation à plusieurs compagnies en matière de gestion d'actifs;

ATTENDU QUE seule la compagnie "Maxxum Gestion d'Actifs" a soumissionné;

Il est proposé par madame Lynda Bouffard, **appuyé par** monsieur Daniel Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter l'offre de service de la compagnie "Maxxum Gestion d'Actifs" au montant de 9 427,26\$ taxes incluses selon les conditions de l'offre;

QUE le directeur général, Ali Mohammed Ayachi, est autorisé à signer au nom et pour la municipalité tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution;

QUE la dépense soit affectée au poste budgétaire numéro 23-050-01-444.

5.4 - Camp de jour - Enjeux

ATTENDU QUE la Municipalité sort complètement de son champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour ;

ATTENDU QUE l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale ;

ATTENDU QUE, malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux ;

ATTENDU QUE ces camps de jour municipaux sont animés par de jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne ;

ATTENDU QUE les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents ;

ATTENDU QUE tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire ;

ATTENDU QU'également que les demandes d'accompagnements pour les enfants ayant un besoin particuliers physique ou psychologique sont en nette croissance d'année en année ;

ATTENDU QUE l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour, tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service ;

ATTENDU QUE la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et en appui à celle-ci ;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** madame Lynda Bouffard **et résolu :**

QUE le préambule soit une partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Nantes soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales, le 10 juin 2024, et propose les actions suivantes ;

CONSTITUER, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans



N° de résolution
ou annotation

25-03-92

l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation ;

METTRE en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour ;

QUE cette résolution soit acheminée, à la FQM, à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation, au député provincial, député fédéral et à toutes les municipalités du Québec

5.5 - Demande d'aide financière au "Fonds au bénéfice de la communauté de Lac-Mégantic"

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes a initié des mesures correctives dans le secteur Laval afin de minimiser l'impact de l'écoulement des eaux de surface sur le lac Mégantic;

ATTENDU QUE des infrastructures existantes sont déjà présentes dans le secteur Laval pour contrôler la quantité d'écoulement des eaux de surfaces vers le lac Mégantic;

ATTENDU QUE ces derniers nécessitent des améliorations conséquentes pour contrôle en plus de la quantité, la qualité des eaux de surface rejetées;

ATTENDU QUE le "Fonds au bénéfice de la communauté de Lac-Mégantic" permet à la municipalité d'avoir une aide financière pour exécuter des travaux de construction de deux bassins dans le secteur Laval, plus précisément sur les lots 6 471 885 et 6 455 262;

Il est proposé par madame Lynda Bouffard, **appuyé par** monsieur Daniel Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents d'autoriser le maire, monsieur Daniel Gendron, ou le directeur général, monsieur Ali Mohammed Ayachi, à faire une demande au "Fonds au bénéfice de la communauté de Lac-Mégantic" et de signer tout document et convention en lien avec l'exécution de la présente résolution et toute convention ou entente pour l'obtention d'aide dans le cadre du "Fonds au bénéfice de la communauté de Lac-Mégantic".

25-03-93

5.6 - Service de destruction des documents

ATTENDU QU' actuellement la municipalité a un service de destruction de document avec la compagnie "Shred-it";

ATTENDU QUE la compagnie "Déchiquetage de Beauce" offre un service équivalent à un meilleur tarif;

Il est proposé par madame Lynda Bouffard, **appuyé par** madame Julie Rodrigue et résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter l'offre de la compagnie "Déchiquetage de Beauce" telle que présentée et mettre fin au contrat avec la compagnie "Shred-it";

6 - SERVICE INCENDIE

25-03-94

6.1 - Dépôt du rapport du directeur en incendie

Les élus ont pris connaissance du rapport de monsieur Éric Côté.

7 - SERVICE DE VOIRIE

25-03-95

7.1 - Travaux de remplacement d'un ponceau sur le rang de la Languette



N° de résolution
ou annotation

25-03-96

ATTENDU QUE la municipalité avait prévu dans son plan triennal d'immobilisation (PTI) le remplacement d'un ponceau sur le rang de la Languette;

ATTENDU QUE, actuellement, il y a des turbulences économiques dans le pays et des incertitudes sur la disponibilité des programmes gouvernementaux à cause des tarifs imposés par les États-Unis;

ATTENDU QUE l'inspecteur de voirie a informé le directeur général que le ponceau en question peut tenir encore un à deux ans sans problème;

ATTENDU QUE, durant l'été 2025 deux projets d'amélioration d'infrastructure sont prévus, soit le remplacement du pont numéro P-02645 par le MTQ et le remplacement d'un tablier du Pont P-02645A par la municipalité;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** madame Julie Rodrigue et résolu à l'unanimité des élus présents, de remettre le projet de remplacement du ponceau sur le rang de la Languette à l'année prochaine.

7.2 - Formation abattage d'arbre (CNESST) pour le service de voiries de la municipalité de Nantes et la municipalité de Stratford

À l'unanimité des élus présents, le point est reporté à la prochaine séance.

25-03-97

7.3 - Traçage des lignes à la municipalité

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes prévoit à l'amélioration des lignes de sécurité sur ses chemins;

Il est proposé par madame Lynda Bouffard, **appuyé par** madame Julie Rodrigue d'accepter l'offre de la compagnie "Marquage Traçage Québec" pour réaliser un travail de traçage des lignes de circulation au montant de 9 884,58\$, taxes incluses;

QUE la dépense soit affectée au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

25-03-98

8 - SERVICE D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

8.1 - Dépôt du rapport annuel (2024) de l'opérateur en eaux usées

Le rapport annuel (2024) de l'opérateur en eaux usées est déposé au conseil.

25-03-99

9 - SERVICE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE ZONAGE

9.1 - Projet des haltes routières pour les voyageurs

ATTENDU QUE la municipalité a plusieurs parcs sur son territoire et souhaite souligner par de l'affichage que certains endroits de la municipalité sont des haltes routières pour les voyageurs;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus présents et décrétés que les parcs situés aux adresses suivantes à Nantes soient comme des parcs adaptés aux voyageurs:

- 1074, route 161;

- 1244, rue principale;

- 7538, chemin du lac Whitton.



N° de résolution
ou annotation

25-03-100

QUE les parcs situés sont ouverts aux voyageurs avec des roulottes de camping et peuvent stationner pour une durée maximale de 24 heures en continu;

QU' une seule place par voyageur est permise par parc pour un repos de 24 heures.

QU'il est interdit d'y laisser traîner ses déchets;

QU'il ne peut y avoir de feu ni de feu d'artifice d'allumé;

QUE les chiens doivent être attachés en tout temps;

QUE le site doit être remis en état lorsque les voyageurs quittent les lieux;

QU'il faut respecter les heures de bruits pour la quiétude des voisins;

QUE nul ne peut bloquer l'accès sauf avis contraire de la municipalité.

9.2 - Aide potentielle de la MRC pour la mise aux normes des bandes riveraines des lacs et cours d'eau

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du courriel de monsieur Rémi Morin, Coordonnateur à la gestion des cours d'eau, en lien avec la proposition de retenir les services de Marie-Christine Picard pour poursuivre la caractérisation et la mise aux normes des bandes riveraines;

ATTENDU QUE la proposition est intéressante pour la municipalité, mais nécessite une réflexion de la part du conseil à cette proposition;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus présents, que la proposition est intéressante pour la municipalité de Nantes, mais nécessite une réflexion plus approfondie des élus avant de prendre une décision.

25-03-101

9.3 - Appui à l'Association des riverains du lac Whitton pour le projet d'étude des moules au lac Whitton

ATTENDU QUE l'Association des riverains du lac Whitton a pour projet de déposer un projet visant à investiguer la cause de la mortalité des moules du lac Whitton par une étude de la qualité de l'eau;

ATTENDU QUE durant l'été 2023 et 2024, une mortalité élevée de la moule d'eau douce du lac Whitton a été observée par l'association;

ATTENDU QUE le conseil s'inquiète de la qualité de l'eau du lac Whitton en raison de l'observation de la mortalité des moules ;

Il est proposé par madame Lynda Bouffard, **appuyé par** monsieur Daniel Poirier, et il est résolu à l'unanimité des élus présents d'appuyer la demande de l'Association des riverains du lac Whitton dans leur projet d'investiguer la cause de la mortalité des moules du lac Whitton par une étude sur la qualité de l'eau dans le cadre de leur demande d'aide financière au fonds bassin versant.

25-03-102

9.3.1 - Demande financière pour le projet d'étude des moules au lac Whitton

ATTENDU QUE l'organisme à but non lucratif (OBNL), l'Association des riverains du lac Whitton, demande une aide financière au programme « Fonds bassin versant de la MRC du Granit » ;



N° de résolution
ou annotation

25-03-103

ATTENDU QUE ce fonds donne une subvention représentant 70 % des coûts du projet, soit un montant de 5 942,83 \$ sur un budget total de 8 489,75 \$;

ATTENDU QUE l'Association assumera 15% du coût du projet et demande à la municipalité une aide financière de 1 273,46\$;

ATTENDU QUE la municipalité est préoccupée par la mortalité des moules d'eau douce au lac Whitton;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus présents, de faire un don unique de 15 % du coût du projet, et ce, pour un maximum de 1 273,46 \$.

QUE le don est conditionnel à ce que le rapport de l'étude et l'interprétation des résultats des échantillons soient transmis à la municipalité de Nantes;

QUE le don soit émis à la suite de la réception des factures justificative de l'étude;

QUE la dépense soit affectée au poste 02-470-00-420.

9.4 - Avis de motion - règlement numéro 518-25 modifiant le règlement de zonage

Monsieur Daniel Poirier donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet modifiant le règlement de zonage afin de modifier et bonifier certaines normes.

25-03-104

10 - PRÉSENTATION DES COMPTES

10.1 - Adoption des comptes

Sur la proposition de monsieur Daniel Poirier, **appuyée par** madame Julie Rodrigue et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Nantes approuve la liste des comptes à payer tels qu'énumérés dans la liste des dépenses à faire approuver telle que déposée, totalisant 157 525,76\$ et d'autoriser le directeur général, greffier-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

25-03-105

11 - RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

11.1 - Dépôt du rapport des activités financières au 11 mars 2025

Le directeur général dépose le rapport des activités financières et en fait l'explication.

25-03-106

11.2 - Rapport des dépenses autorisées au registre du D.G. au 11 mars 2025

Le directeur général explique et dépose le rapport des dépenses autorisées de chaque responsable de département en vertu de l'article 7.3 du règlement numéro 494-23 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et la délégation d'autorisation de dépenses.

25-03-107

12 - RAPPORT DU MAIRE

13 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.



N° de résolution
ou annotation

- 2025-02-12 - 045-02-2025-Extrait Résolution- Dénonciation au gouvernement du Québec, absence d'ajustement financier - Municipalité de Ste-Christine;
- 2025-02-12 - Résolution 2025-02-016 - Dénonciation GV QC - Absence d'ajustement financier - Municipalité de Bolton-Ouest;
- 2025-02-13 - Départ de madame Sophie Tremblay en tant que travailleuse de proximité - Maison de la famille du Granit;
- 2025-02-14 - Rappel sur la transmission des déclarations des incendies (DSI-2003) au ministère de la Sécurité publique;
- 2025-02-17 - Résolution_2025-02-31_Appui FQM_camp de jour - Municipalité Rivière-Beaudette;
- 2025-02-19 - Présentation Julie Pilon au poste de directrice de la maison de la Famille du Granit;
- 2025-02-19 - Programmation Mars-Avril finale - La Bouée;
- 2025-02-20 - Avis de nomination Magalie Therrien-Grenier - Conseillère en environnement, forêt et milieux humides et hydriques - MRC du Granit;
- 2025-02-20 - Bulletin des candidats en rafale février 2025 final - Place aux jeunes du granit;
- 2025-02-20 - Confirmation pour avoir les arbres - Mai mois de l'arbre et des forêts 2025 - Association forestière du sud du Québec (AFSQ)
- 2025-02-20 - Partenaire Place aux jeunes Granit 2025;
- 2025-02-20 - Rapports éoliens d'Énergie du Granit INC - Décembre 2024 ;
- 2025-02-20 - Rapports éoliens d'Énergie du Granit INC - Novembre 2024 ;
- 2025-02-26 - Appel de candidatures - Neuvième édition du Prix à part entière - Office des personnes handicapées - rendre hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées ;
- 2025-02-27 - Listes des activités de l'AGN 2025;
- 2025-02-27 - Journal de la MRC - Connexion-février 2025 - MRC du Granit;
- 2025-02-28 - Courriel de la Municipalité de Frontenac - Gestion du Plan de surveillance des puits d'eau potable et des eaux souterraines;
- 2025-03-04 - Bibliothèque secteur Laval - Rapport annuel 2024 - Biblio de l'Estrie;
- 2025-03-04 - Bibliothèque secteur Village - Rapport annuel 2024 - Biblio de l'Estrie;
- 2025-03-04 - R25-03-65_Résolution appui - Dénonciation Gouvernement du Québec - Municipalité Saint-Fabien-de-Panet;
- 2025-03-05 - 2025-03-044 Appui moral Camp jour - Municipalité Saint-François-Xavier-de-Viger;
- 2025-03-05 - 45-03-2025 Dénonciation du gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle - Municipalité de Val-Brillant;
- 2025-03-05 - Résolution - Camp de jour enjeux - Municipalité de Saint-Louis-du-Ha!Ha!;
- 2025-03-07 - 20250304-20 Résolution d'appui - Dénonciation enjeux liés aux CDJ - Municipalité de Saint-Anselme;
- 2025-03-07 - Extrait de procès-verbal du 3 mars 2025 - point #10.04 Enjeu camp de jour - Municipalité de Marston;
- 2025-03-07 - Résolution 250313 - Camp de jour - Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse;
- 2025-03-11 - Desjardins - SAE 2025;
- 2025-03-11 - Extrait de procès-verbal du 4 mars 2025 - point #08.05 (soutien FQM nombreux enjeux des camps jour MUN) - Municipalité de Saint-Éphrem;
- 2025-03-11 - Résolution 102-03-2025 - Camp de jour - Demande d'appui pour l'Accueil des enfants à besoin particulier - Municipalité de Saint-Martin;
- 2025-03-11 - Toutes les pages partant de 2025-03-4766 - Résolution - Camp de jour - Enjeux - Municipalité Sacré-Coeur-de-Jésus.



N° de résolution
ou annotation

25-03-109

14 - COMPTE RENDU DES COMITÉS ET AUTRES

14.1 - Demande d'autorisation de passage pour l'événement Tour Paramédic Ride Québec - 27 septembre 2025

ATTENDU QUE l'organisateur, monsieur Jérôme Trudel, de l'événement cycliste du "Tour Paramédic Ride Québec" a déposé une demande d'autorisation de passage dans la municipalité pour son événement;

ATTENDU QUE l'événement sera organisé le samedi 27 septembre 2025 et traversera la municipalité de Nantes en après-midi;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** monsieur Daniel Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents d'autoriser le passage de l'événement "Tour Paramédic Ride Québec" sur le territoire de la municipalité;

QUE le responsable de l'organisation ou son représentant procède à l'inspection du tracé et avise la municipalité de tous les problèmes dont elle est responsable.

14.2 - Organisation du service d'animation (SAE)

ATTENDU QUE le comité des loisirs et de la culture a rencontré les différents candidats pour les postes d'animateur et pour un poste de coordonnateur et recommande l'embauche de plusieurs candidats;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus présents d'embaucher le personnel sélectionné par le comité des loisirs et de la culture aux conditions établies dans le contrat;

QUE le maire, monsieur Daniel Gendron, ou le directeur général, monsieur Ali Mohammed Ayachi, sont autorisés de signer les contrats de travail des employés sélectionnés afin de tenir une SAE cette année, et ce, pour et au nom de la municipalité de Nantes.

25-03-110

14.3 - Demande d'autorisation de passage pour l'événement Tour de Beauce du 11 au 15 juin 2025

ATTENDU QUE l'organisateur de l'événement "Tour de Beauce" demande dans la correspondance datée du 4 mars 2025 l'autorisation de passage sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE le "Tour de Beauce" aura lieu du 11 au 15 juin 2025 et l'organisateur projet de circuler sur des rues de la Municipalité, lors de l'étape Saint-Gédéon, le mercredi 11 juin prochain, ainsi que lors de l'étape Lac-Mégantic/Mont Mégantic, vendredi le 13 juin 2025;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus d'autoriser le passage de l'événement "Tour de Beauce" sur le territoire de la municipalité;

QUE monsieur Richard Grenier puisse appuyer la sécurité du parcours lors de l'événement et il est autorisé d'utiliser le véhicule de la municipalité si nécessaire;

QU'il soit de la responsabilité de l'organisateur à inspecter le parcours avant la tenue de l'événement et d'aviser la municipalité d'un problème de sécurité si c'est sur l'emprise sous la responsabilité de la Municipalité;

25-03-111

14.4 - Organisation d'une conférence sur la sensibilisation à la cybercriminalité et la fraude



N° de résolution
ou annotation

25-03-112

ATTENDU QUE, dans le cadre d'un principe moral envers ses citoyens, la municipalité de Nantes souhaite informer et sensibiliser les citoyens de la municipalité à la cybercriminalité et la fraude;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec donne une conférence animée par un agent de la paix sur la matière en question sans frais ;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** madame Lynda Bouffard, et il est résolu à l'unanimité des élus présents d'autoriser l'organisation d'une séance d'information destinée à la population sur le sujet de la cybercriminalité et la fraude;

QUE le directeur général est autorisé de faire une dépense maximale de 300\$ pour l'organisation de l'événement;

QUE la dépense soit affectée au poste budgétaire numéro 02-230-00-000.

14.5 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT QUE, malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus présents, de proclamer le 17 mai 2025 JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

25-03-113

14.6 - Renouvellement de l'adhésion au conseil sport loisir de l'Estrée 2025-2026

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes est membre du "Conseil sport loisir de l'Estrée" et utilise les services de cet organisme pour l'organisation de certains événements;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** madame Julie Rodrigue et résolu à l'unanimité des élus présents, de renouveler l'adhésion à l'organisme "Conseil sport loisir de l'Estrée" au prix de 100\$ hors taxes.

QUE madame Lynda Bouffard soit représentante de la municipalité de Nantes au "Conseil sport loisir de l'Estrée";

QUE madame Julie Rodrigue soit déléguée substitut au représentant de la municipalité de Nantes.



N° de résolution
ou annotation

25-03-114

QUE madame Lynda Bouffard et madame Julie Rodrigue sont autorisées à assister à l'assemblée générale du "Conseil sport et loisir de l'Estrie" qui sera organisé le 5 juin 2025 à 19h au pavillon du parc et ayant pour adresse 925, rue Walsh, Sherbrooke.

15 - DONS ET COMMANDITES

15.1 - Demande de commandite - SPRINGHILL FEST - Steffy Gendron

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'aide pour l'organisation de l'événement "Springhill Fest" durant le mois d'août 2025;

ATTENDU QUE le conseil soutient l'organisation des événements qui font rayonner la municipalité au-delà de ses frontières;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** madame Lynda Bouffard, et il est résolu à l'unanimité des élus présents, de procéder à l'achat de 8 billets au prix de 300 \$ auprès de la compagnie 9419-3083 Québec Inc. afin de soutenir l'organisation du festival « Springhillfest »;

QUE les billets soient soumis à un tirage destiné au public et qui sera organisé par le comité des loisirs et de la culture.

25-03-115

15.1.1 - Autorisation pour la vente, la distribution d'alcool et rassemblement au 2121, route 161

ATTENDU QU'un événement régional "Springhill Fest" sera organisé au 2121, route 161;

ATTENDU QUE l'organisateur de l'événement "9419-3083 Québec Inc." souhaite procéder à la vente et la distribution de boissons alcoolisées sur le terrain de l'événement;

ATTENDU QUE le représentant de l'organisation a présenté le projet et les mesures de sécurité qui seront mis en place sur le site;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus présents d'autoriser la distribution et la vente et la distribution d'alcool à l'adresse 2121, route 161 à Nantes pour l'événement qui se tiendra durant le mois d'août 2025, et ce par la compagnie 9419-3083 Québec Inc.

QUE la municipalité autorise l'organisation et le rassemblement de gens à l'adresse 2121, route 161 durant la période du festival, soit du 8 au 10 août 2025;

25-03-116

15.2 - Sollicitation pour l'organisation du gala méritas de la Polyvalente Montignac

ATTENDU QUE la Polyvalente Montignac organise le Gala Méritas, le vendredi 6 juin dès 19:30; afin de récompenser les élèves qui se sont démarqués par la persévérance dans le cheminement académique ou par leur implication dans les activités socioculturelles;

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes comme chaque année, soutient cette initiative par le biais d'une contribution;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** madame Julie Rodrigue et résolu à l'unanimité des élus présents, de faire un don de 100\$ à la Polyvalente Montignac pour l'aider à l'organisation du Gala Méritas.

QUE la dépense soit affectée au poste budgétaire numéro 02-190-00-999.

25-03-117

15.3 - Journée de l'agriculture



N° de résolution
ou annotation

25-03-118

ATTENDU QUE madame Marie-Ange Richard, organisatrice de la journée de l'agriculture du 24 mai 2025, a présenté le déroulement de l'événement et a fait une demande de contribution pour l'organisation de cet événement;

ATTENDU QUE les élus présents sont conscients de l'importance d'un tel événement rassembleur pour la région;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** madame Julie Rodrigue et résolu à l'unanimité des élus, de faire un don unique de 500\$ à " Syndicat local de l'UPA du Granit" pour l'organisation de la journée de l'agriculture le 24 mai 2025 à Lambton.

QUE la dépense soit affectée au poste budgétaire numéro 02-190-00-999.

15.4 - Condoléances au député fédéral monsieur Luc Berthold pour la perte d'un membre de sa famille

ATTENDU QUE monsieur Luc Berthold, député fédéral de Mégantic-L'Érable, a perdu son fils durant le mois de février;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus présents d'autoriser la dépense que le directeur général a effectuée d'une somme de 100\$ pour souligner les condoléances de la municipalité au député.

QUE la dépense soit affectée au poste budgétaire numéro 02-190-00-999.

25-03-119

15.5 - Don à l'organisme "JEVI"

ATTENDU QUE l'organisme JEVI, centre de prévention du suicide - Estrie, offre des services pour prévenir le suicide, soutenir les personnes en deuil et former des intervenants;

ATTENDU QUE l'organisme doit maintenir et améliorer les services qu'il offre à la population de l'Estrie ;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** monsieur Daniel Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents, de faire un don unique de 100\$ à l'organisme JEVI Centre de prévention du suicide - Estrie.

QUE la dépense soit affectée au poste budgétaire numéro 02-190-00-999.

25-03-120

16 - QUESTIONS DIVERSES

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé par** monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** madame Lynda Bouffard, que la séance est levée à 20 h 50.

Daniel Gendron
Maire

Ali Mohammed Ayachi
Directeur général
Greffier-trésorier

Je, **Daniel Gendron**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Daniel Gendron
Maire